

Nantes le 6 janvier 2017

Objet : demande de soutien au fonctionnement 2017

Madame le Maire,

Depuis 1984 l'association Santé Migrants de Loire-Atlantique met en œuvre des actions favorisant l'accès aux droits et l'intégration des personnes migrantes. En s'appuyant sur les compétences en interprétariat professionnel médical et social l'ASAMLA intervient auprès des professionnels du soin, de l'accompagnement social et de l'éducation pour autoriser l'échange avec les publics allophones dans de bonnes conditions.

Notre action est reconnue et soutenue par les partenaires publics, tout particulièrement l'État (DRJSCS), l'ARS et le CHR de Nantes et l'OFFII ainsi que le Département de Loire-Atlantique. Depuis de nombreuses années la Ville de Nantes nous apporte également un important soutien et nous vous remercions.

Notre partenariat avec vos services n'a cessé de se développer pour contribuer, auprès des services de la Ville et des associations du territoire à l'accueil des personnes migrantes allophones. Il mobilise aujourd'hui une équipe de 27 salariés (11 ETP). Les besoins augmentent en nombre mais surtout se diversifient (langue, diversité des situations) et appellent une organisation de plus en plus rigoureuse. Nous nous y engageons avec le souci permanent de la maîtrise des coûts et en étant attentifs au dialogue social avec les salariés (nous sommes signataires d'un accord d'entreprise).

Aussi, en 2017 nous devons à nouveau conjuguer « réponse aux besoins » et « maintien de nos équilibres d'organisation et financiers ». En concertation avec vos équipes nous continuerons à identifier les interventions à prioriser. Par ailleurs nous expérimentons des formes d'interventions complémentaires à l'interprétariat présentiel (téléphone, internet...) pour mieux répondre en maîtrisant les coûts.

Attentifs aux contraintes des budgets publics notre prévisionnel 2017 n'excède pas le « réalisé » 2016. Aussi pour contribuer au fonctionnement de l'association Asamla et mettre en œuvre nos objectifs conventionnels nous sollicitons le soutien de la Ville de Nantes à hauteur de 30 000 €.

Pour autant, la limite de nos fonds propres ne nous permet plus de supporter des délais croissants d'attribution des subventions. Nos fonds propres demeurent trop limités pour y faire face sans risque d'incident de trésorerie dès la fin du 1^{er} trimestre. Nous avons alerté l'ensemble de nos financeurs mais savons que les modalités de gestion de l'Etat laissent peu de marge de manœuvre aux directions déconcentrées. Aussi nous souhaiterions que notre demande de soutien de la Ville de Nantes pour l'année 2017 puisse être analysée dès le début de l'année d'exercice.

Dans cette attente je reste à votre écoute et vous prie d'agréer, Madame le Maire, à l'expression de mes salutations respectueuses.

Hervé DIVET
Président de l'Asamla